

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali |
| Herausgeber: | Schweizerischer Zivilschutzverband |
| Band: | 53 (2006) |
| Heft: | 4-5 |
| Artikel: | Pôle position : les intempéries |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-370416 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cieux. Même le controlling le plus étendu ne peut les remplacer. Je travaille avec des personnalités très différentes, j'ai eu la chance de bien tomber avec la plupart d'entre elles. En tant que directeur de projet, il ne faut toutefois pas avoir peur de renvoyer un membre de l'équipe parce que finalement, on dépend tous les uns des autres. En l'occurrence, j'ai dû renvoyer deux personnes. (*Il réfléchit.*) Pour moi, il s'agissait de situations difficiles dans les deux cas.

Evidemment, j'aurais pu organiser un exercice avec moins de collaborateurs. J'aurais pu travailler avec une ou deux personnes et monter un exercice en vase clos. Mais avec l'organisation trinationale pour laquelle j'ai opté – qui est certes plus complexe – les intervenants ont adhéré au projet sans problème. Et puis – c'est important – l'un des principaux buts de l'exercice a déjà été atteint: les gens parlent et collaborent au-delà des frontières. Bref, je suis ravi d'avoir choisi cette forme d'organisation.

Comment va se dérouler l'exercice exactement?

Je ne peux pas le dire. Et ce n'est pas parce que je ne veux pas révéler de détails avant l'heure, c'est tout simplement parce que je n'en sais rien! J'organise la collision de deux bateaux sur le Rhin, ce qui se passera ensuite, nous le verrons bien. Peut-être y aura-t-il bien plus de mille membres des forces d'intervention engagés, peut-être moins. Entendons-nous: non pas que je n'aie aucune idée du déroulement, mais c'est la conduite libre qui va régner en maître. En d'autres termes, nous donnons le moins de directives possibles à ceux qui sont chargés de prendre des décisions. Nous verrons au cours de l'exercice quels échelons hiérarchiques prendront quelles décisions. La conduite libre permet de s'approcher le plus possible de la réalité.

Par contre, elle est extrêmement exigeante pour nous, membres de la direction d'exercice. Par exemple, on ne peut définir à l'avance les zones réservées aux spectateurs que dans une certaine mesure. Je conseille toujours à mes collaborateurs de réfléchir et de faire leurs planifications selon différentes variantes. Pendant l'exercice, nous devons être très attentifs et faire preuve d'une immense vivacité d'esprit.

Ne craignez-vous pas que l'exercice parte dans tous les sens?

Je n'ai pas peur. Je dis toujours que notre but est la valeur ajoutée. C'est le seul objectif que doit viser notre action. L'évaluation de l'exercice joue un rôle prépondérant. Il faut que nous puissions intervenir en cas de comportement inadapté pendant l'exercice. Et cela ne s'applique pas seulement aux cas exceptionnels, mais aussi et surtout aux questions de sécurité. Juste après l'exercice, avant même de quitter les lieux, les arbitres discutent des principaux résultats qu'ils ont observés. J'attends également des participants qu'ils procèdent à une auto-évaluation. Au terme de la journée d'exercice, on effectue une discussion centrale, qui vise davantage à recueillir les premières impressions qu'à faire une appréciation détaillée. Dans les jours qui suivent, je remettrai aux mandants un rapport final contenant des recommandations en vue d'optimiser la gestion des événements dans la zone trinationale. Je présenterai ce rapport le 8 décembre prochain à Freiburg im Breisgau.

Un mot pour conclure?

Je souhaite à tous les responsables de la protection de la population d'avoir de temps à autre le courage et l'énergie nécessaires à la réalisation d'exercices majeurs. Pour moi, c'est la seule plate-forme d'entraînement qui

permette d'exercer la coopération interdisciplinaire des différentes organisations en collant à la réalité. La confiance mutuelle requise en cas de situation d'urgence doit être bâtie avant qu'un événement ne survienne. Et l'un des principaux moyens de créer cette confiance consiste à vérifier régulièrement la disponibilité opérationnelle, grâce à l'instruction et au perfectionnement. De nombreux responsables assisteront à REGIO CAT 2006 en tant qu'invités et j'espère que notre exercice incitera l'un ou l'autre à lancer son propre projet. Naturellement, un tel exercice implique un investissement important; c'est pourquoi je tiens à remercier la Conférence du Rhin supérieur de ne pas avoir reculé devant les obstacles financiers, ainsi que l'Office fédéral de la protection de la population, pour la confiance qu'il m'a accordée. J'ai eu beaucoup de plaisir à réaliser ce projet et j'y ai mis tout mon cœur. □

Collision dans la zone trinationale

OFPP. REGIO CAT 2006 est un exercice d'intervention mettant en scène un accident de bateau dans la zone trinationale de Bâle; il s'agit d'une collision entre un bateau transportant environ 400 passagers et un bateau-citerne à moteur rempli d'essence. Cet exercice vise à vérifier la collaboration transfrontalière coordonnée, d'une part entre les forces d'intervention et, d'autre part, entre les états-majors de crise. Les principaux participants sont les organisations d'aide en cas de catastrophe du canton de Bâle-Ville, du département du Haut-Rhin et de la région de Lörrach. D'autres informations sur le site www.regiocat2006.ch

LE PREMIER SEMESTRE 2006 DE LA CENAL

Pôle position: les intempéries

CENAL. Au cours du premier semestre 2006, le téléphone du piquet de la Centrale nationale d'alarme a de nouveau sonné plus souvent que pour la même période de l'année passée. Alors que le nombre d'annonces provenant de l'étranger a augmenté, celui des avis venant de la Suisse a cependant diminué. Seul un quart des annonces concernaient notre pays.

De janvier à juin 2006, le service de piquet de la Centrale nationale d'alarme (CENAL) a reçu 148 annonces d'événements survenus en Suisse et à l'étranger, ce qui représente quelque 10% de plus que l'année passée au cours de la même période. La moitié de ces annonces, soit 74 événements, concernaient des centrales nucléaires à l'étranger. Un élé-

ment réjouissant est le nombre encore plus réduit d'annonces de l'étranger portant sur des accidents de transport ainsi que sur des sources radioactives perdues, retrouvées ou confisquées. Durant la même période de l'année 2004, on a dénombré 40 événements de ce type alors qu'au premier semestre 2005, il n'y en a eu que 26. Ce chiffre a encore di-

minué cette année, puisqu'il ne s'élève plus qu'à 17 annonces.

Moins de séismes

S'agissant des annonces d'événements provenant de la Suisse, ce sont une fois de plus les avis d'intempéries qui occupent la pôle position. En l'occurrence, le bilan du premier semestre est similaire à celui de l'année précédente (11 annonces contre 10 au premier semestre 2005). Par contre, les séismes sont en chute libre: seuls 8 tremblements de terre ont été enregistrés jusqu'ici en 2006, soit environ la moitié moins que l'année passée durant la même période. □